

Bordeaux, le 19 octobre 2022

La Fondation Clément Fayat mécène le projet de restauration des verrières Lalique

Le 20 octobre prochain, à Reims, lors de l'événement organisé par l'Association des Amis de Saint-Nicaise du Chemin-Vert, sera officialisée la signature de la convention de mécénat entre La Fondation Clément Fayat et les trois parties prenantes pour le projet de restauration des verrières signées René Lalique.

Ce projet de mécénat de la Fondation Clément Fayat s'inscrit dans un projet sociétal. Georges Charbonneaux a créé en 1912 « Le Foyer Rémois » afin de porter la construction d'habitations destinées aux familles nombreuses. Grand amateur d'art, il fait appel à des artistes renommés, notamment René Lalique, pour la décoration de l'église Saint-Nicaise située dans ce qu'il nommait la « Cité-Jardin du Chemin-Vert ».

Le beau n'est aucunement négligé dans ce projet social. René Lalique y aborde pour la première fois la thématique du sacré en y ajoutant une prouesse technique : le travail sur des pièces en verre moulé de très grandes tailles.

C'est le premier projet dans le domaine « patrimoine » soutenu par la Fondation Clément Fayat. Son choix s'inscrit dans la continuité des valeurs du Groupe et incarne le positionnement de la Fondation sur la sélection des projets : à taille humaine, concret et mesurable.

L'Association des Amis de Saint-Nicaise du Chemin-Vert, présidée par Ghislain de Montgolfier, présentera lors de cet événement du 20 octobre 2022 la Fondation Clément Fayat comme Grand Mécène Fondateur. A cette occasion, monsieur Laurent Fayat, Vice-Président de la Fondation, prendra la parole afin de présenter la Fondation, ses actions et les valeurs qui l'animent.

À propos de la Fondation Clément Fayat :

FAYAT, premier groupe français indépendant de construction et leader mondial de matériel routier, a créé en 2021 sa propre Fondation, la Fondation Clément Fayat.

Une Fondation en hommage au fondateur du Groupe éponyme, Monsieur Clément Fayat, et qui permet à la famille, notamment à ses deux fils Jean-Claude et Laurent Fayat, de s'engager dans les causes qu'ils souhaitent soutenir.

Cette Fondation a vocation à réaliser ou accompagner des œuvres et actions d'intérêt général à caractère philanthropique dans trois domaines : la santé, la formation et le patrimoine.

- La santé et tout particulièrement la lutte contre les maladies neurodégénératives, pour favoriser une meilleure qualité de vie aux familles touchées par ces maladies
- La formation pour donner l'accès à l'enseignement aux plus démunis, notamment aux personnes en décrochage social
- Le patrimoine pour contribuer à la réhabilitation de lieux à caractère historique et redonner vie à ces lieux symboliques dans notre quotidien

La Fondation a la particularité d'être reconnue d'utilité publique par décret du ministère de l'Intérieur, et d'avoir le statut d'actionnaire.

Parmi les 2 300 fondations de divers statuts actives en France (fondations d'utilité publique, d'entreprise, universitaire, de coopération scientifique, etc.), seules quatre sont des fondations actionnaires reconnues d'utilité publique. Il s'agit d'une organisation innovante, répondant à la volonté des donateurs membres de la famille Fayat d'inscrire les actions de la Fondation dans le temps ; ce mécanisme de dotations de titres de participation est la preuve de cet engagement sur la durée.

Cette forme d'actionariat stable, durable et tourné vers l'intérêt général garantit également l'indépendance du Groupe, sans pour autant s'immiscer dans la gestion des activités opérationnelles de ce dernier. Les valeurs de la Fondation sont en accord avec celles qui animent la famille Fayat depuis plus de 65 ans.

En savoir plus ici <https://fayat.com/fr/actualites/la-fondation-clement-fayat>

Contact presse FONDATION CLÉMENT FAYAT :

Axelle PINSEAU

Directrice

+33 (0)6.07.30.91.61

a.pinseau@fondation.fayat.com